

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 20 JUILLET 2018

Présents : Maurice Bauer, Simone Beissel, François Benoy, Pollo Bodem, Laurent Deville, Gilles Didier, Joëlle Feller, Serge Gaspar, Paul Greis, Tom Jungen, Nadine Marchal, Charles Pauly, Joseph Schoellen, André Weidenhaupt, Yves Weyland, Laurence Zeghers

Excusés : Gusty Graas, Patrick Hau, Yves Marchi, Romain Mertzig, Marc Vanolst, Fernand Wies

Séance publique

1. Projet de règlement grand-ducal délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre

L'avant-projet de règlement grand-ducal délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural a été présenté lors d'une réunion publique en date du 04 juillet 2018 à 19h30 au SEBES à Esch-sur-Sûre en présence de Madame la Ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg.

Sur demande de plusieurs membres du comité, Dr. André Weidenhaupt, représentant du Ministère de l'Environnement au sein du SEBES, prend position et éclaircit les futures démarches de cet avant-projet de règlement grand-ducal. Il en résulte que la prise de position du comité du SEBES sera introduite en bonne et due forme pour la procédure d'enquête publique.

2. Réajustement des montants unitaires de la participation aux charges de l'exercice 2017

Le SEBES fixe les montants unitaires définitifs de la participation aux charges de l'exercice 2017 pour l'établissement du décompte des membres du SEBES.

L'exercice 2017 se clôture avec des dépenses nettement inférieures aux prévisions budgétaires.

3. Approbation des déclarations de recette pour l'exercice 2017

Suivant les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, toutes les déclarations de recette concernant les recettes recouvrées par le syndicat en l'absence d'un règlement-taxes, tarif ou d'une autre décision du Comité doivent être soumises à l'approbation du Comité.

Par la suite le comité du SEBES approuve divers articles de titres de recettes ordinaires pour un montant total de 111.776,14- € pour l'exercice 2017.

4. Convention entre le SEBES et les CFL

Le croisement de la ligne CFL à Beggen par la conduite DN700 SEBES se fait actuellement par passage aérien. Suite à des nouvelles normes et nouvelles générations de trains, le gabarit d'électrification ferroviaire actuellement en vigueur ne peut plus être respecté.

Le principe du projet de déplacement de la conduite SEBES a été approuvé par le comité en date du 08 décembre 2017. Tenant compte que la convention n'est pas finalisée à l'instar de la présente réunion, ce point de l'ordre du jour sera reporté à une prochaine réunion du comité.

5. Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction - Contrat de location hall de stockage

Dans la cadre du chantier de construction de la nouvelle station de traitement à Eschdorf, le hall de stockage de pièces de rechange SEBES (tuyaux, vannes grand diamètre, pièces de réparation pour réseau d'adduction,...) sera démoli. Afin de trouver un endroit de stockage temporaire plusieurs possibilités de location d'espace de stockage ont été analysées. L'offre la plus avantageuse a été proposée par Monsieur Brack Nico d'Eschdorf.

Le comité du SEBES approuve cette offre et propose donc de signer le contrat de bail avec Monsieur Brack pour la location d'un hall de stockage.

6. Divers

Les membres reviendront au sujet du projet de règlement grand-ducal et demandent par la suite quelques clarifications. Le calendrier de l'enquête publique ainsi que l'organisation de la prochaine réunion du comité du SEBES terminent ce point de l'ordre du jour. La prochaine réunion est prévue pour le vendredi, 19 octobre 2018 à 14.30 au siège du SEBES.